



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU FINISTÈRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 8 février 2019

Bilan de la sécurité routière en 2018 dans le département du Finistère

Le préfet du Finistère, Pascal LELARGE, a présenté aujourd'hui à la presse le bilan de la sécurité routière en 2018 dans le Finistère.

A l'instar de 2017, l'année 2018 a été particulièrement meurtrière sur les routes du département, 49 personnes y ayant trouvé la mort (48 tués en 2017).

Les conduites addictives sont la première cause de mortalité, en particulier l'alcool responsable de 22 morts sur les routes du département en 2018. C'est ainsi près de la moitié des morts sur les routes que nous pourrions éviter avec un comportement responsable vis-à-vis de l'alcool au volant.

Le taux d'alcoolémie moyen dans les accidents mortels est d'ailleurs sidérant : 2,09 g/l de sang ! Rappelons à ce propos que rouler avec plus de 0,5 grammes d'alcool par litre de sang est une infraction passible d'une contravention, et que cela devient un délit au-delà de 0,8 g/l.

La vitesse excessive ou inadaptée (ex : lorsque les conditions météo sont dégradées...) est la deuxième cause majeure des accidents mortels dans le département. En 2018, la vitesse a tué 11 personnes sur les routes du Finistère.

La route connaît encore beaucoup trop de drames et nous ne devons jamais relâcher nos efforts. La sécurité routière est l'affaire de tous : conducteur, passager, piéton, cycliste, motocycliste, etc.


Retrouvez toutes les informations sur le bilan 2018 de la sécurité routière dans le Finistère dans le dossier de presse joint.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle : pref-communication@finistere.gouv.fr

Sébastien CHEVRIER 02 98 76 29 51 / Corinne BERNARD 02 98 76 29 66

www.finistere.gouv.fr

 @Prefet29

 Préfet du Finistère